

Union Syndicale **Solidaires 21**

Dijon, le 31 mars 2023,

une interdiction : deux succès

Hier soir, deux rassemblements se sont déroulés à Dijon. Le premier, à partir de 18h, concernait la défense des libertés syndicale et d'expression notamment après une lettre du Préfet à l'encontre de l'un des co-secrétaires de Solidaires 21, lettre dont la fuite dans la presse nous avait parue bien suspecte. Le second, à partir de 19h, était en soutien aux deux manifestants dans le coma, aux blessées de Sainte-Soline et du mouvement des retraites, pour la fin des violences policières, pour la dissolution de la Brav-M et l'interdiction des grenades GM2L.

A 17h30, nous avons appris l'interdiction du second rassemblement, mettant de fait en difficulté le premier. A 17h37, la préfecture écrivait à notre organisation que le premier rassemblement serait déplacé du lieu initialement prévu et que le Préfet acceptait de recevoir une délégation. Or, notre organisation syndicale a déposé un rassemblement dès le 22 mars, et jusqu'au 30 mars à 17h37, aucun contact n'a eu lieu entre la préfecture et notre organisation syndicale ! **Nous tenons à souligner que ce qu'il s'est passé hier n'est ni légal, ni tolérable ! Face à ce constat, notre organisation syndicale ainsi que les camarades de la CGT et de la FSU ont décidé de boycotter cette « audience ».**

La Préfecture a fait tout un pataquès dans la presse quant à l'importance de respecter la loi, déclarer les rassemblements, manifestations et tutti quanti. Depuis, une manifestation déclarée a été interdite, et le rassemblement de hier déplacé en dehors de tout cadre légal. **Notre organisation syndicale s'inquiète fortement des dérives en cours et de l'autoritarisme réel dont font preuve les autorités, à Dijon comme ailleurs.**

Néanmoins, les plusieurs centaines de personnes réunies pendant plusieurs heures pour les deux rassemblements et bravant l'interdiction préfectorale démontre qu'uni.es, nous ne devons pas avoir peur ! Nous tenions à remercier les nombreuses personnes qui se sont déplacées pour ces deux rassemblements !

Aux côtés d'autres, notre organisation syndicale appelle à une manifestation ce samedi 1^{er} avril, le rendez-vous est fixé à partir de 15h, place de la République à Dijon pour continuer de mener la bataille des retraites

Face aux intimidations préfectorales, aux violences policières et à la répression judiciaire, soyons solidaires !